

dans la tombe ! Du moins que ne peut-il entendre les accents douloureux d'un ami, qui a fait effort sur lui-même pour ne point taire les regrets qui déchirent son cœur ? Que ne peut-il être sensible aux larmes de tous ceux qui le pleurent ; il verrait que la mort, en lui ôtant la vie, ne lui a point enlevé une estime plus forte que la mort même, et que la tombe où il est descendu n'a pu éteindre dans des cœurs amis le sentiment d'une affection sincère.

Oui, il vivra longtemps dans notre mémoire, celui dont la mort fait aujourd'hui couler nos larmes. Et quand des années se seront écoulées, quand la tombe sur laquelle nous pleurons en ce moment, couverte par les herbes que le temps y aura fait croître, ne sera plus visitée que de quelques parents, alors nous irons sur ce tombeau répéter les mêmes paroles que nous arrache maintenant une trop juste douleur.

M. T.

FAILLITES EN CANADA.

L'Almanach annuel de l'Agence mercantile annonce qu'en 1857 il y a eu 30 faillites déclarées dans le Canada-Est, donnant un passif de \$1,790,000;—en 1858, 62—passif \$ 1,726,810. Dans le Canada-Ouest, en 1857, il y en a eu 133—passif \$ 4,866,000; en 1858, 251—passif \$ 1,680,255. Pour la comparaison de ces chiffres on doit ajouter que les faillites déclarées à New-York, en 1857, s'élevaient à 915,—passif \$135,129,000. En 1858, il y en a eu 406—passif \$17,773,462. Le chiffre total des faillites dans les Etats-Unis et les provinces britanniques, en 1857, a été de 5,118—passif \$299,801,000. En 1858, elles ont été au nombre de 4527—passif \$100,187,571.

ANTIQUITÉS CANADIENNES.

LETRE DU P. JACQUES GRAVIER, JÉSUIITE,
A MGR. DE LAVAL.

J. M. J.

Monseigneur,

Je supplie Vostre Grandeur de me pardonner la liberté que je prends, de luy demander encore sa bénédiction qui m'attirera celle de Dieu pour arriver heureusement à ma chere Mission apres un si long exil : rien ne me l'a plus adouci, Monseigneur, que la bonté que Vostre Grandeur a eue de vouloir bien me témoigner dans les visites que j'ay pris la liberté de luy rendre, qu'Elle y prenoit part.

Si Monseigneur de Québec (*Mgr. de S. Valier*) a pour nous les memes sentiments, comme l'espérons tous, nous ferons nos fonctions dans nos Missions Outaïsaïses plus paisiblement que nous n'avons fait depuis quelques années, et nous

serons à couvert des menaces que nous fait Mons. le Comte de Frontenac, de nous chasser de nos Missions comme il a desia fait, de celle de l'Ange Gardien des Miamis, a Chicagga, dont Monseigneur de Quebec m'a confié le soin, en me confiant le soin des Missions des Illinois, des Miamis et des Scioux et confirmant le pouvoir que Vostre Grandeur avait donné au P. Marquette et au P. D'Alloüés qui sont les premiers missionnaires de ces nations du Sud.

Si monsieur le Comte de Frontenac a appris que dans nos missions, nous ayons fait quelque chose indigne de nostre ministère, il a bien pu s'adresser a Monseigneur l'Evesque ou a son grand-vicaire; mais il n'a pu que par violence nous chasser de nostre mission de Chicagga et nous espérons que Monseigneur de Quebec ne souffrira pas une telle violence si préjudiciable à son autorité ; et que si Vostre Grandeur veut bien luy en parler, il retablira et confirmera le P. Piuët dans sa mission pour y continuer ses fonctions qu'il a si heureusement commencé.

Au reste, ie ne dois pas attendre que le beau ciboire dont Vostre Grandeur fait présent a la Mission des Illinois, soit fait, pour l'en remercier au nom de ces pauvres sauvages ; c'est vostre mission, Monseigneur, puisqu'elle est sous la protection de l'Immaculée conception de Nostre Dame, que Vostre grandeur a choisi pour le jour de son sacre et qu'elle a prise pour patronne de tout son Diocèse ; et le Pere Marquette ne pouvoit rien faire de plus conforme à l'intention de Vostre Grandeur que de mettre la Mission des Illinois sous la protection de l'Immaculée Conception de Nostre Dame ; et quoyque vous ayés toujours esté le pere de toutes nos Missions, celle-cy, Monseigneur, vous doit estre attachée particulièrement, et parceque c'est la mission de l'Immaculée Conception de la Vierge, et par le beau present que vous luy faites.

Ne doit-on pas croire que le Ciboire que Vostre Grandeur luy donne, est d'un grand prix, puisqu'il faut fondre toute sa vaisselle d'argent pour le faire ? Aussi nous sera-t-il infiniment précieux, et nous ne pourrions rien avoir dans nos Missions, que nous estimions davantage. Une escuelle qui vous avoit servy si long-temps, Monseigneur, car c'est là toute vostre vaisselle d'argent avec une petite tasse, ne devoit estre appliquée qu'aux saints autels, et l'on ne devoit pas la destiner à d'autres usages ; et à proportion que le nombre des communions augmentera dans cette Mission, le nombre de ceux qui prieront Dieu pour Vostre Grandeur d'avoir logé le Sauveur du monde dans un si beau ciboire, augmentera aussy ; et puisqu'elle a bien voulu me promettre un soleil pour exposer

le Saint Sacrement a la veneration de ces pauvres sauvages, nous vous serons redevables, Monseigneur, de tous les actes d'adoration que Jesus-Christ recevra au bout du monde parmy les Illinois.

Quelqu'attache que j'aye pour ma mission, j'advoue que ie ferois encore volontiers le voyage des Outaïsaïses a Quebec pour assister a la messe de la cinquantesme année de vostre sacre, Monseigneur, comme j'ay eu le bonheur d'assister a celle de vostre pretrise, et ie ne puis rien dire a tous nos Pères des Outaïsaïses, de plus consolant, dans les persécutions que nous souffrons, que de les assurer que Vostre Grandeur se porte bien, qu'Elle nous continue toujours ses bontez, que nous vivons avec tous les Messieurs de Vostre Séminaire dans une parfaite union, et que vous nous regardez toujours, Monseigneur, comme vos enfants. Je suis dans un profond respect de Vostre Grandeur,

Monseigneur,

Le tres humble et tres obeissant
serviteur, et fils en N. S.

JAC. GRAVIER, S. J.

A Ville-Marie
le 17e Septembre 1697.

UNE HISTOIRE DE NÈGRE.—Coco, bon nègre Louisianais, avait acheté avec ses économies un superbe chapeau à longs poils, en forme de tuyau de poêle, et le portait triomphalement. Mais voilà qu'une averse commence à tomber : aux premières gouttes, Coco glisse avec soin son chapeau sous son bras, et le préserve de l'eau du ciel avec le pan de son habit, et son mouchoir à carreaux.

—Imbécile, lui crie un monsieur armé d'un parapluie, pourquoi ne mets-tu pas ton chapeau sur la tête afin de te préserver au moins de la pluie !—Eh ! eh ! dit-il ; la tête est à maître à moi ; mais le chapeau est à Coco, pauvre nègre.

CHARADE.

Ma tête est sur la terre,
Et mes pieds sont aux cieux :
Je le dis sans mystère,
Mon tout'est précieux.

La réponse à la dernière énigme est le mot : Echo.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d., payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse M. A. Nantel.
A St. Hyacinthe M. F. Rainville.
A Ste. Anne M. Ls. Fournier.
Au Collège Joliette . . . M. J. D. Bélanger.
A l'Assomption M. M. Legaré.
A la Petite-Salle M. A. Gosselin.
Chez les Externes . . . MM. { F. Gagné,
P. Doherty.

N. M. HUOT, Gérant.